



Ville de
Maule

Liberté
Egalité
Fraternité

VILLE DE MAULE

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2025

BUDGET ASSAINISSEMENT

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2025

I. BILAN DE L'ANNEE 2024

Sous réserve des résultats officiels à valider conjointement avec la Trésorerie des Mureaux, l'exercice 2024 du budget assainissement se clôturerait avec un excédent global d'environ 399 664 € incluant les restes à réaliser en recettes et dépenses sur 2024 (pour mémoire, l'année 2023 s'est terminée avec un excédent de 358 479 € restes à réaliser inclus).

I.1 Section d'exploitation (fonctionnement)

La section d'exploitation afficherait en 2024 un excédent de clôture d'environ 11 045 € (94816 € en 2023).

- **Dépenses**

Les dépenses d'exploitation sont quasi similaires à celles de 2023 :

Au chapitre 011 « charges à caractère général », il n'y a pas eu de dépenses de réhabilitation et de diagnostic des réseaux assainissement (idem en 2023). La seule dépense correspond à une publicité pour le marché de réparation et d'entretien des réseaux d'eaux usées.

Les amortissements du patrimoine s'élèvent à 92 082 € (idem 2023).

Les intérêts d'emprunt augmentent légèrement par rapport à 2023.

Frais financiers :

- 2007 :	21 237 €
- 2008 :	16 898 €
- 2009 :	13 016 €
- 2010 :	8 786 €
- 2011 :	7 067 €
- 2012 :	11 615 €
- 2013 :	12 543 €
- 2014 :	19 105 €
- 2015 :	21 430 €
- 2016 :	22 720 €
- 2017 :	21 916 €

- 2018 : 17 003 €
- 2019 : 15 983 €
- 2020 : 14 947 €
- 2021 : 13 880 €
- 2022 : 12 773 €
- 2023 : 11 639 €
- 2024 : 10 472 €

Une provision pour autofinancement des investissements, appelée virement, a été constituée pour 47 774 € (à comparer avec 30 810 € en 2023, 50 152 € en 2022, 58 900 € en 2021, 67 623 € en 2020).

- **Recettes**

Les recettes réelles d'exploitation sont en baisse d'environ 25% par rapport à 2023 :

- Surtaxe communale assainissement : 130 287 € contre 122 737 € en 2023, soit +6,2%. La redevance d'assainissement a été revalorisée en 2021, elle est passée de 0,43 à 0,47 € HT / m³ d'eau.
- Participation à l'assainissement collectif (PAC) : 29 370 € contre 4 806 € en 2023. Cette augmentation s'explique par des rattrapages sur les années antérieures.

L'amortissement des subventions reçues s'élève à 42 302 € contre 13 800 € en 2023.

L'excédent d'exploitation 2023 reporté sur 2024 est de 13 572 € (excédent d'exploitation 2022 reporté sur 2023 : 16 483 €).

I.2 Section d'investissement

La section d'investissement afficherait en 2024 un excédent de clôture d'environ 288 618 € restes à réaliser inclus (excédent de 263 662 € en 2023).

Il a été effectué des travaux de création de regards d'assainissement (5 K€) et le recrutement d'un AMO pour la rédaction du marché d'entretien des réseaux d'assainissement par l'intérieur (4 K€).

II. ORIENTATIONS 2025

II.1 Section d'investissement

Voici les travaux que nous proposerons en 2025 :

- Travaux de réhabilitation par l'intérieur du réseau eaux usées, sans travaux de voirie, rue d'Agnou, chemin de la Cressonnière, impasse de Beulle et rue du Pressoir : 105 037 € TTC (pas de subvention)
- Travaux de réhabilitation par l'intérieur de la rue de Flaville : 320 000 € TTC
- Etude et dossier de subvention travaux d'assainissement : 20 000 € TTC

Soit un programme global de 445 037 € TTC.

Engagements pluriannuels :

Aucun engagement pluriannuel n'est prévu ou voté à ce jour.

Il est à noter que le schéma directeur d'assainissement du SIAVM a été mis à jour en 2019. Il fait apparaître pour Maule des propositions de travaux de 1 863 K€ HT à réaliser dans les dix années à venir (dont les travaux d'extension du réseau assainissement pour l'EHPAD qui ont été faits en 2019) pour lequel il conviendra de débattre, aussi bien d'un point de vue financier que de l'opportunité des travaux. On pourrait solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 60% maximum.

II.2 Endettement

Le programme d'assainissement de 2025, de 445 037 € TTC, ne nécessitera pas de recourir à l'emprunt.

Structure et gestion de la dette :

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dette au 01/01 (*)	576 905	515 410	449 744	379 575	304 545	257 443	227 419	173 786
Restes à réaliser								

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dette au 01/01 (*)	128 087	165 574	136 037	330 293	573 493	558 988	698 112	778 535	738 423
Restes à réaliser						176 000	120 000		

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dette au 01/01 (*)	692 505	645 837	598 391	550 139	501 049	452 344	402 737
Restes à réaliser							

(*) non compris les nouveaux emprunts de l'année.

Le capital restant dû au 01/01/25 provient de :

- 6 emprunts contractés auprès des banques (Crédit Mutuel, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole). CRD au 01/01/25 : 385 198 €.
- 4 emprunts contractés avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (emprunts à taux zéro). CRD au 01/01/25 : 17 539 €.

II.3 Exploitation (fonctionnement)

Présentation de la structure, évolution des dépenses et des effectifs :

Le budget assainissement n'est pas concerné par des dépenses de personnel. Tout est externalisé auprès de la société Suez Eau France.

Les recettes provenant de la participation à l'assainissement collectif suite au raccordement des riverains devraient atteindre environ 8 000 € (réalisé 2024 : 29 370 €).

La redevance d'assainissement ayant été revalorisée en 2021, il ne sera pas nécessaire de l'augmenter en 2025.

III. DISPOSITIONS PROGRAMMATRIQUES

III.1 Objectifs relatifs à l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	Réalisé 2023	Estimation 2024		Prévision 2025	Objectif 2026
011 Charges à caractère général	0	864		20 000	20 000
66 Charges financières	11 639	10 472		9 267	8 196
67 Charges exceptionnelles	534	534		1 068	1 068
Total dépenses	12 173	11 870		30 335	29 264

III.2 Objectifs relatifs à l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette

Dépenses réelles de fonctionnement	Réalisé 2023	Estimation 2024		Prévision 2025	Objectif 2026
011 Charges à caractère général	0	864		20 000	20 000
66 Charges financières	11 639	10 472		9 267	8 196
67 Charges exceptionnelles	534	534		1 068	1 068
Total dépenses	12 173	11 870		30 335	29 264

Recettes réelles de fonctionnement	Réalisé 2023	Estimation 2024		Prévision 2025	Objectif 2026
70 Vente produits fabriqués, prestations	127 543	159 657		128 000	130 000
Total recettes	127 543	159 657		128 000	130 000

Epargne de gestion (recettes – dépenses)	Réalisé 2023	Estimation 2024		Prévision 2025	Objectif 2026
	115 370	147 787		97 665	100 736
Remboursement du capital d'emprunt	45 388	52 924		49 756	50 728
Dépenses réelles d'investissement (hors remboursement capital emprunt)	0	9 730		445 037	150 000
Recettes réelles d'investissement hors emprunt	0	0		0	0
Besoin de financement avant emprunt	0	9 370		445 037	150 000
Emprunt contracté	0	0		0	0
Fonds de roulement de fin d'année	366 648	505 065		165 330	116 066
Endettement au 31/12	452 344	402 737		352 981	302 253